

Étaient présents :

Le maire	Luc Trépanier	
Les conseillers (ère)	Laurent Barbé	Jake Chadwick
	Jean Dubois	Marc Fredette
	Stephen Lloyd	
La secrétaire-trésorière et directrice générale		Caroline Dion

1. Résolution 2011-126 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Laurent Barbé, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents:

QUE l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE

2. Résolution 2011-127 - Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2011

PRENANT ACTE QU'une copie du procès verbal a été remise à chaque membre du conseil municipal au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*,

Il est proposé par le conseiller Stephen Lloyd, secondé par le conseiller Jake Chadwick, et il est résolu à l'unanimité par les membres présents :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 12 novembre 2011 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE

3. Communications

3.1 Annonces

Le maire Luc Trépanier rappelle la tenue d'un goûter de Noël après la présente séance.

3.2 Correspondances

Rien à signaler.

3.3 APLÉ

Rien à signaler.

3.4 Suivi de la dernière séance

Aucun suivi.

3.5 Période de questions

Susanne Sylvestre	Félicite et remercie le conseil (et l'administration) pour les travaux d'amélioration effectués relatifs aux conteneurs à déchets situés sur le chemin Florestine;
Susanne Sylvestre	Félicite et remercie le conseil pour permettre aux citoyens de payer leurs taxes en plusieurs versements.
Andreas Eickelshulte	Demande des explications quant à la lettre qu'il a reçu de l'inspecteur municipal quant à sa fosse septique, ses marches dans la bande riveraine ainsi que des réparations effectuées à son quai;
Liliane Miller	Comment se fait-il qu'un puisard n'a pas été vidé depuis plus de 19 ans?

Andreas Eickelshulte	Comment avoir accès aux règlements par internet et sont-ils mis à jour?
Andreas Eickelshulte	À propos du certificat de localisation qu'il a remis pour permettre la mise à jour de la matrice, est-ce que sera fait prochainement?

4. Administration

4.1 Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Caroline Dion, présente son rapport pour le mois de novembre 2011:

- Permis (3), certificats d'autorisation (4), pompage septique (0) : voir liste ci-jointe.
- Mutations :

De P. St-Georges à J. Brosseau	Vente	Lot 14-10, rang 5, canton de Montcalm (LDE 6285)
--------------------------------	-------	--

4.2 Résolution 2011-128 - Comptes à payer

Il est proposé par le conseiller Marc Fredette, secondé par le conseiller Jake Chadwick et il est résolu à l'unanimité des membres présents

QUE les comptes ci-dessous soient ratifiés et payés :

Ville de Barkmere				
Registre des chèques pour 15411111 Banque Nationale - Mont-Tremblant				
No.	Bénéficiaire	Montant	Date	Explication
3056	Bell Mobilité	\$109.70	2011/11/24	Cellulaires - employés
3057	Bell Mobilité Pagette	\$70.45	2011/11/24	Pagette premier répondant
3058	Clermont, Alexandre	\$1,157.76	2011/12/02	Paie période finissant 2011-12-01
3059	Dion, Caroline	\$1,816.41	2011/12/02	Paie période finissant 2011-12-01
3060	Receiver General of Canada (DAS)	\$1,086.50	2011/11/30	Déductions à la source - novembre 2011
3061	Clermont, Alexandre	\$1,157.76	2011/12/16	Paie période finissant 2011-12-15
3062	Dion, Caroline	\$1,816.41	2011/12/16	Paie période finissant 2011-12-15
3063	Dion, Yvon	\$961.27	2011/12/10	Paie période finissant 2011-12-31
3064	Bell Mobilité Pagette	\$70.45	2011/12/10	Pagette premier répondant
3065	Chadwick, Michael Jake	\$205.58	2011/12/10	Remboursement de dépenses
3066	Dion, Yvon	\$368.50	2011/12/10	Utilisation des outils pour novembre 2011
3067	Éco-Pro Environnement Inc.	\$1,708.88	2011/12/10	Inspection de systèmes septiques
3068	Estate Elsie Miller	\$585.89	2011/12/10	Essence pour bateau et divers, location pompe à eau
3069	Gilbert Miller & Fils Ltée	\$726.28	2011/12/10	Réparation stationnement été 2011
3070	Hydro-Québec	\$322.13	2011/12/10	Luminaire de rue
3071	Miller, Delia	\$750.00	2011/12/10	Entretien stationnement 2011
3072	Ministre des Finances du Québec (C)	\$266.53	2011/12/10	Tests - qualité de l'eau
3073	Pompage sanitaire Mont-Tremblant	\$330.38	2011/12/10	Location toilette portable - paiement final 2011
3074	Poupart & LeChasseur s.e.n.c.r.l.	\$1,130.52	2011/12/10	Frais légaux - routes illégales
3075	Société Coopérative agricole des Fer	\$917.05	2011/12/10	Huile à chauffage
3076	Sun Media	\$483.04	2011/12/10	Avis d'élection
3077	Trépanier, Luc	\$20.17	2011/12/10	Remboursement de dépenses
3078	Ville de Mont-Tremblant	\$234.57	2011/12/10	Agence 911 - janvier à septembre 2011
3079	Délicieusement Vôtre	\$239.00	2011/12/10	Fête de Noël 2011
TOTAL		\$16,535.23		

ADOPTÉE

4.3 Avis de la présidente d'élection

La présidente d'élection informe de la publication d'un nouvel avis d'élection suite à l'autorisation par le ministre du report de la date du scrutin au 22 janvier 2012.

4.4 Résolution 2011-129 – Maire suppléant

Considérant que la Ville de Barkmere doit assurer son fonctionnement et sa représentation en cas d'absence de son maire;

Considérant que l'article 56 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19) permet au Conseil municipal de nommer un conseiller pour agir à titre de maire suppléant pour une période déterminée;

Considérant que le mandat du conseiller Jean Dubois à titre de maire suppléant de la Ville de Barkmere vient à échéance le 10 décembre 2011;

En conséquence, il est proposé par Jean Dubois, secondé par Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le conseiller Marc Fredette soit nommé maire suppléant de la Ville de Barkmere pour la période du 10 décembre au 11 février 2012 inclusivement.

ADOPTÉE

4.5 Calendrier des séances

4.5.1 Résolution 2011-130 – Calendrier des séances

Considérant que l'article 319 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19) exige que les villes adoptent le calendrier des séances régulières de son conseil municipal pour l'année avant le début de l'année;

Considérant que la Ville de Barkmere a décrété par le règlement numéro 42 que les séances régulières du Conseil municipal doivent se tenir le deuxième samedi de chaque mois;

En conséquence, il est proposé par Jean Dubois, secondé par Laurent Barbé, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que la Ville de Barkmere adopte le calendrier suivant pour les séances régulières du Conseil municipale pour l'année 2012 :

- Le 14 janvier 2012;
- Le 11 février 2012;
- Le 10 mars 2012;
- Le 14 avril 2012;
- Le 12 mai 2012;
- Le 9 juin 2012;
- Le 14 juillet 2012;
- Le 11 août 2012;
- Le 8 septembre 2012;
- Le 13 octobre 2012;
- Le 10 novembre 2012;
- Le 8 décembre 2012.

ADOPTÉE

4.6 Code d'éthique et de déontologie – Assermentation des élus municipaux

Conformément à l'article 49 de la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, la secrétaire-trésorière procède à l'assermentation de tous les élus municipaux.

5. Environnement

5.1 Règlement no 215 modifiant le Règlement no 165

Les conseillers Laurent Barbé, Jake Chadwick, Marc Fredette, Stephen Lloyd, Jean Dubois et ainsi que le maire Luc Trépanier, ont déclaré avoir lu le projet de Règlement n°215.

5.1.1 Résolution 2011-131 – Dispense de lecture

Considérant que l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. c.C-19) permet la dispense de lecture d'un projet de règlement;

Considérant qu'une copie du projet de règlement no 215 a été remise aux membres du

Conseil plus de deux jours juridiques avant la présente séance;

Considérant que tous les membres du Conseil ont déclaré avoir lu le projet de règlement no 215 et renoncent à sa lecture;

En conséquence, il est proposé par Jake Chadwick, secondé par Stephen Lloyd, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le Conseil de la Ville de Barkmere renonce à la lecture du projet de Règlement no 215 amendant le Règlement no 165 concernant un comité consultatif en environnement (CCE), afin de modifier la composition du Comité et de corriger des erreurs typographiques.

ADOPTÉE

5.1.2 Adoption du Règlement no215

Le maire Luc Trépanier explique que l'objet de ce règlement consiste à faciliter le fonctionnement du Comité consultatif en environnement ainsi que de corriger des erreurs typographiques. Ce règlement est sans impact financier.

Résolution 2011-132- Adoption du Règlement n°215

Il est proposé par le conseiller Jake Chadwick, secondé par le conseiller Stephen Lloyd, que le Conseil de la Ville de Barkmere adopte le Règlement n°215.

Personne ne demande le vote.

Par conséquent, le Règlement n°215 est adopté.

ADOPTÉE

6. Services Publics

6.1 Voirie

6.1.1 Résolution 2011-133 – Contrat de déneigement et sablage du chemin Duncan

Considérant le Règlement 212 créant une réserve financière pour les dépenses d'entretien du chemin Duncan;

Considérant les offres reçues pour le contrat de déneigement et sablage du chemin Duncan pour la saison 2011-2012;

Considérant que l'offre de Gilbert Miller et fils Ltée est la plus basse;

En conséquence, il est proposé par Jake Chadwick, secondé par Marc Fredette, et résolu à l'unanimité des membres présents :

Que le contrat de déneigement et sablage du chemin Duncan soit accordé à Gilbert Miller et fils Ltée pour la saison 2011-2012;

Que le montant du contrat soit de 5 450\$ plus taxes, et payé en deux (2) versements: le 15 janvier 2012 et le 15 mai 2012.

ADOPTÉE

6.2 Matières résiduelles

6.2.1 Résolution 2011-134 – Dépôt conjoint de déchets domestiques dangereux

Considérant que les municipalités de Montcalm, d'Arundel, d'Huberdeau et la ville de Barkmere désirent établir conjointement un dépôt pour les déchets domestiques dangereux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Marc Fredette, appuyé par le conseiller Stephen Lloyd et résolu à l'unanimité des membres présents :

-d'établir la cédule des employés qui agiront à titre de préposé au dépôt comme suit :

- un employé de la municipalité de Montcalm : quatre (4) samedis par année;
- un employé de la municipalité d'Huberdeau : quatre (4) samedis par année;
- un employé de la municipalité d'Arundel: trois (3) samedis par année;
- pour la ville de Barkmere : l'employé de la municipalité de Montcalm travaillera un (1) samedi par année, aux frais de la ville de Barkmere.

-d'autoriser la formation relative à la gestion des déchets domestiques dangereux du personnel de la municipalité de Montcalm, soit pour Rémi Titley, journalier, la directrice générale et secrétaire-trésorière et l'inspecteur municipal.

ADOPTÉE

7. Communications

7.1 Bulletin

Le conseiller Jean Dubois informe que le bulletin sera transmis plus tardivement que l'année dernière. Celui-ci devrait être posté dans le courant de la semaine prochaine.

8. MRC et Affaires gouvernementales

8.1 Rapport du Maire

Le maire Luc Trépanier explique qu'au dernier conseil des maires de la MRC, le budget a été adopté ainsi que le règlement établissant le montant de la quote-part, par une augmentation d'environ 3,7%, principalement pour respecter les obligations en vertu de la convention collective.

Ils ont également procédé aux nominations sur les différents comités.

9. Levée de la séance

La prochaine séance régulière du Conseil se tiendra le 14 janvier 2012, à 10h00, dans le Centre communautaire de la ville, à Barkmere, Québec.

9.1 Résolution 2011-135 - Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Laurent Barbé, secondé par le conseiller Jean Dubois, et résolu à l'unanimité des membres présents:

QUE la séance du Conseil soit levée.

ADOPTÉE

Approuvé par :

Certifié par :

Luc Trépanier, Maire

Caroline Dion, Secrétaire-trésorière